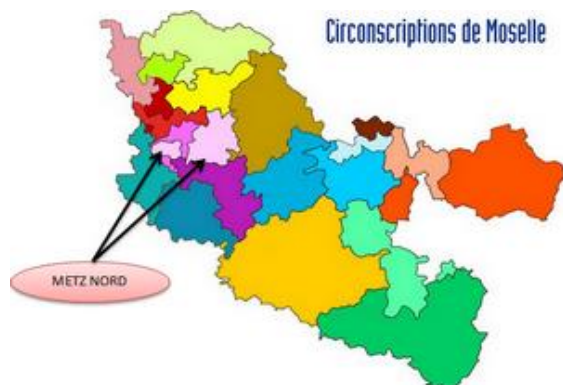


LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE METZ NORD



Inspection de l'Education Nationale

22 rue du 18 juin
57070 METZ

03 87 33 68 79

ce.ien57-metz-nord@ac-nancy-metz.fr

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/ien57metz-nord/>

SOMMAIRE

- ✚ LA CIRCONSCRIPTION
- ✚ LES ECOLES DE LA CIRCONSCRIPTION
- ✚ L'EQUIPE DE CIRCONSCRIPTION
- ✚ LE PROJET DE CIRCONSCRIPTION
- ✚ L'INSTITUTION - LA VOIE HIERARCHIQUE (rappels)
- ✚ LE REFERENTIEL DES COMPETENCES DU PE
- ✚ CONNAITRE SON ECOLE
- ✚ LES OBLIGATIONS DE SERVICE
- ✚ EN CAS D'ABSENCE
- ✚ LIAISON AVEC UN COLLEUE (REMPLOCANT, COMPLEMENT DE SERVICE)
- ✚ LES TEXTES EN VIGUEUR
- ✚ LES FORMULAIRES EN VIGUEUR
- ✚ DES SITES INSTITUTIONNELS, DES RESSOURCES

LA CIRCONSCRIPTION

Carte de la circonscription : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/ien57metz-nord/spip.php?article2378>



LES ECOLES DE LA CIRCONSCRIPTION

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/ien57metz-nord/spip.php?article2590>

L'EQUIPE DE CIRCONSCRIPTION

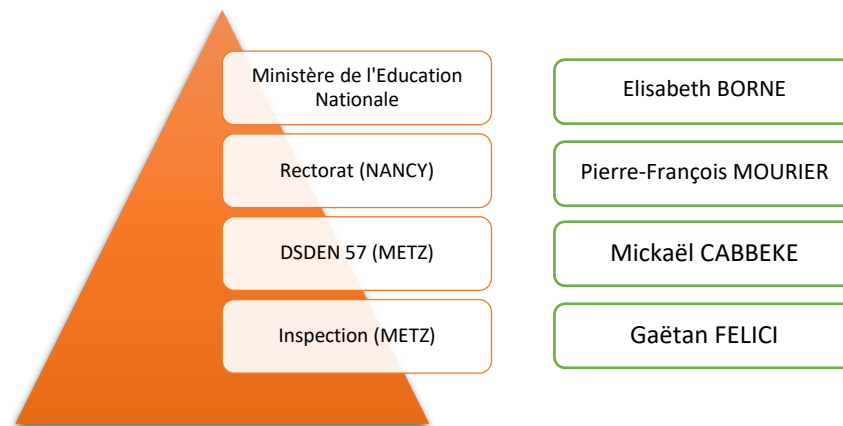
IEN, CPC, secrétaire, coordonnateur REP+, FUN, CPD, membres du RASED, enseignants référents, coordonnateurs PIAL : noms et coordonnées

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/ien57metz-nord/spip.php?article66>

LE PROJET DE CIRCONSCRIPTION

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/ien57metz-nord/spip.php?rubrique238>

L'INSTITUTION – LA VOIE HIERARCHIQUE (rappels)



Le supérieur hiérarchique du professeur des écoles est l'inspecteur de l'Education Nationale.

La voie hiérarchique à suivre pour toute correspondance :



LE REFERENTIEL DES COMPETENCES DU PROFESSEUR DES ECOLES

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

CONNAITRE SON ECOLE

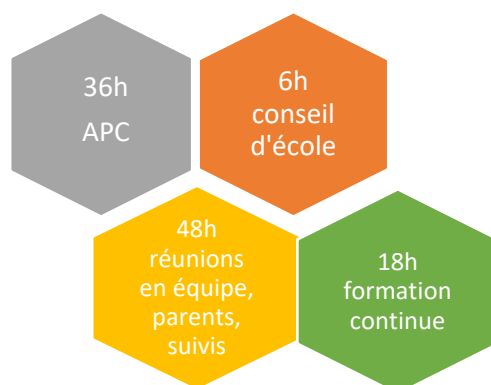
- prendre contact avec le directeur / la directrice
- prendre des informations sur le contexte de l'école (quartier, équipements sportifs, partenaires, ...)
- prendre connaissance du projet d'école, et aussi du projet de réseau en REP+
- poser des questions sur le fonctionnement interne à l'école : règlement intérieur, gestion des services, coopérative scolaire, les consignes de sécurité

LES OBLIGATIONS DE SERVICE

NOR : MENH1303000C - Circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013

<https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo8/MENH1303000C.htm>

Les 108 heures se répartissent de la manière suivante :



EN CAS D'ABSENCE

1. Téléphoner au secrétariat de l'inspection et au directeur/à la directrice.
2. Envoyer le certificat et le formulaire officiel de demande ou de régularisation (formulaires en vigueur en Moselle – Cf Partage) le plus tôt possible et dans un délai de 48h pour le cas d'une régularisation officielle de régularisation au secrétariat de l'IEN
3. Prévenir dès que possible de la date de fin de congé ou de prolongation afin d'assurer la gestion du remplacement.

LA LIAISON AVEC UN COLLEQUE (REMPLOCANT, COMPLEMENT DE SERVICE)

Documents et outils à laisser en classe pour le collègue remplaçant ou complément de service : registre d'appel, emploi du temps, liste des élèves, consignes de sécurité et plan d'évacuation, tableau de service, liste des prises en charge des élèves (RASED par exemple), liste des élèves en APC, affichage des PAI, progressions/programmations par domaine d'enseignement.

Tout autre document jugé utile pour communiquer des informations pourra être mis à disposition du collègue remplaçant.

Un cahier de liaison peut être mis en place pour les échanges entre le/la titulaire de classe et le/la complément de service.

Dans le cas d'une absence prévue, le/la titulaire laissera des indications au remplaçant / à la remplaçante.

Le travail effectué par la classe durant le remplacement devra être corrigé par le remplaçant affecté dans la classe. À la fin du remplacement, le remplaçant / la remplaçante laissera un compte-rendu précis des activités qu'il/elle a conduites.

LES TEXTES EN VIGUEUR

- **CYCLE 1** : programme en application à la rentrée 2025

- Bouquet de liens avec les documents pour la maternelle (programmes, livrets d'accompagnement, guides, ...): <https://sites.ac-nancy-metz.fr/ien57metz-nord/spip.php?article2580>
- J'enseigne au cycle 1 – Eduscol: <https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>

- **CYCLE 2** : programme en application à la rentrée 2025

- Bouquet de liens avec les documents pour la maternelle (programmes, livrets d'accompagnement, guides, ...): <https://sites.ac-nancy-metz.fr/ien57metz-nord/spip.php?article2581>
- J'enseigne au cycle 2 – Eduscol: https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2?menu_id=69

- **CYCLE 3** : programme en application à la rentrée 2025 pour le CM1, à la rentrée 2026 pour le CM2

- Bouquet de liens avec les documents pour la maternelle (programmes, livrets d'accompagnement, guides, ...): <https://sites.ac-nancy-metz.fr/ien57metz-nord/spip.php?article2582>
- J'enseigne au cycle 3 – Eduscol: https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3?menu_id=72

LES FORMULAIRES EN VIGUEUR

Consulter le site **PARTAGE** (identification nécessaire) pour les autorisations de cumul d'activité, les autorisations d'absence, ... : <https://partage.ac-nancy-metz.fr/>

Documents de rentrée sur le site de circonscription (identifiant : enseignant ; mdp : circometznord) : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/ien57metz-nord/spip.php?article2592>

DES SITES INSTITUTIONNELS, DES RESSOURCES

- **Mementos** de l'enseignant/l'enseignante et du directeur/ de la directrice : à venir

- **L'école maternelle en Moselle** : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/maternelle57/>

- Ressources et informations **TICE de la Moselle** : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/tice57/>

- Site **EPS 57** : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/eps57/>

- **Egalité filles-garçons et EVAR** : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/ien57metz-nord/spip.php?rubrique240>

- Site de **l'EDD de la Moselle** : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/edd57/>

- **Calendrier de l'EPS** dans la circonscription : à venir